

Radio Locale+ – Exigences pour les diffuseurs ayant participé au test du printemps 2026

Les diffuseurs dont la station a participé au test Radio Locale+ du printemps et qui souhaitent continuer à bénéficier des services de mesure d'auditoire et de rapports de Radio Locale+ sont tenus de s'assurer que leurs intégrations existantes prennent en charge la nouvelle mesure. Pour s'assurer de continuer à figurer dans les rapports d'auditoire, les diffuseurs doivent se conformer aux exigences techniques et opérationnelles qui sous-tendent la mesure et la production de rapports.

Cela signifie que leur configuration actuelle devrait continuer à prendre en charge la mesure Radio Locale+, à condition que l'accès aux journaux de diffusion en continu, l'encodage et les processus de transmission des données restent opérationnels. Le respect continu des exigences, une surveillance proactive et la communication en temps opportun de tout changement technique ou de tout changement touchant la station sont essentiels pour garantir une mesure précise de l'auditoire et la continuité des rapports.

Vous trouverez ci-dessous un résumé de vos responsabilités. Pour consulter les conditions d'abonnement au service Radio Locale+ de Numeris, y compris les Exigences de mesure applicables aux diffuseurs radio de Radio Locale+ [visitez notre site web](#).

En tant que diffuseur participant, vos responsabilités sont les suivantes :

Maintenir l'accès aux journaux de diffusion en continu

Les diffuseurs doivent continuer à fournir à StatsRadio l'accès aux journaux de diffusion en continu utilisés pour la mesure Radio Locale+ et veiller à ce que la transmission des données reste ininterrompue tout au long de la période de mesure.

Maintenir l'encodage requis

L'encodage requis sur les lecteurs de diffusion en continu doit rester actif et fonctionner correctement. Si des modifications sont apportées à votre environnement de diffusion en continu, une validation supplémentaire peut être nécessaire pour garantir la continuité de la mesure.

Signaler les changements

Bien que les diffuseurs soient tenus de fournir les informations suivantes à StatsRadio quatre semaines avant le premier jour de chaque période de mesure, il importe de signaler sans délai à [StatsRadio](#) tout changement susceptible d'affecter la mesure, notamment :

- Changements de fournisseur de services de diffusion en continu (par exemple, changement de fournisseur ou de plateforme de diffusion)
- Changements apportés aux lecteurs de diffusion en continu touchant les auditeurs (par exemple, modifications du lecteur Web ou de l'application utilisée pour accéder au flux)
- Changements au niveau de l'infrastructure de diffusion en continu (par exemple, changements d'encodeurs, de CDN, d'URL de flux ou d'architecture de diffusion)
- Changements dans la transmission des données
- Nouveaux flux ou chaînes HD (à signaler également à Numeris)
- Changements dans la couverture d'antenne (à signaler également à Numeris)

Les informations relatives aux stations seront fournies à StatsRadio par Numeris six semaines avant le premier jour de chaque période de mesure. S'il y a eu des changements depuis le test du printemps et que vous ne nous en avez pas encore informés, veuillez nous en aviser sans tarder afin que vos renseignements soient à jour et que vos données soient correctement prises en compte au début de la nouvelle période de mesure.

- Changements apportés à l'image de marque des stations
- Changements apportés à l'indicatif d'appel
- Changements apportés à la fréquence

Une communication rapide permet de minimiser les potentielles répercussions sur les mesures et les rapports.

Conserver les données de sauvegarde

Dans la mesure du possible, les diffuseurs doivent conserver les journaux de diffusion en continu et les données analytiques de sauvegarde pendant au moins 28 jours afin de faciliter la résolution des problèmes et les éventuelles opérations de récupération des données.

Assurer une surveillance et signaler les problèmes

Les diffuseurs sont tenus de suivre activement leur mise en œuvre et d'informer sans délai Numeris de toute interruption de service, de données manquantes ou de problèmes techniques susceptibles d'affecter les mesures.

Besoin d'aide ?

Votre gestionnaire de compte Numeris demeure votre principale personne-ressource en matière d'assistance concernant Radio Locale+ et assurera la coordination avec StatsRadio au besoin. Dans certains cas, vous pourrez être amené à contacter directement [StatsRadio](#) pour résoudre des problèmes techniques spécifiques ou des problèmes liés à la mise en œuvre.